

LICENCE DE SCIENCES DE LA VIE

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

DISCIPLINE(S)	Biologie
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac, Bac + 1, Bac + 2
CRÉDITS ECTS	180 ECTS
COMPOSANTE(S)	UFR des sciences
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Versailles
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La licence mention Sciences de la Vie a pour objectif de donner une formation complète dans le domaine de la Biologie à des étudiants qui se destinent à des emplois dans le domaine de la recherche scientifique et de l'enseignement mais également à tout autre emploi de niveau minimum Bac+3.

L'organisation de l'enseignement de la Biologie au sein de cette licence n'enferme pas les étudiants dans des filières définies mais au contraire offre une orientation progressive vers un domaine particulier en permettant, grâce au choix de modules libres, des changements d'orientation.

Les étudiants seront ainsi amenés, en fonction de leurs motivations et de leurs compétences, à choisir un des 3 parcours suivants :

- Biologie Cellulaire et Génétique Moléculaire (BCGM)
- Biochimie et Biotechnologies (Bio2)
- Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)

Cette formation doit également leur apporter un bon niveau de pratique des langues (anglais) une bonne culture générale, ainsi que des méthodologies pour poursuivre l'acquisition de connaissances tout au long de leur vie future.

Spécificités de la formation

L'offre en Biologie se décompose en 2 formations au niveau licence :

- La licence mention Sciences de la Vie axée plus spécifiquement sur les disciplines de la biologie cellulaire, la génétique, la génomique, la biochimie et la physiologie.
- La Licence mention Sciences de la Vie et de la Terre (ex Biologie-Environnement) axée quant à elle sur les disciplines de la biodiversité, des géosciences et de l'environnement.

Ces 2 licences possèdent des passerelles (totales en L1 et dépendantes des options choisies en L2). En cours de cursus, l'étudiant peut également s'orienter vers la Licence professionnelle Bio-Industries et Biotechnologies ou la Licence professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement dispensées à l'Université Paris-Saclay.

La diversité des domaines de la Biologie enseignée, permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans les masters proposés au sein de l'Université Paris Saclay ou dans tout autre master d'une université française ou étrangère.

Compétences développées

- Culture scientifique en Biologie, et dans les sciences exactes enseignées dans cette mention
- Formation de l'esprit scientifique (capacités d'analyse et de synthèse) et de l'esprit critique
- Formulation d'hypothèse et validation expérimentale
- Maîtrise du travail de laboratoire,
- Maîtrise des outils informatiques
- Compétences générales permettant une insertion dans la vie professionnelle y compris hors des domaines scientifiques

Echanges internationaux

Les étudiants qui le souhaitent peuvent partir à l'étranger principalement au cours de la troisième année de licence. Contact : Mme Florence Garnier.

Conditions d'admission

Baccalauréat général de préférence, et équivalences pour une entrée en L1.

Des bases disciplinaires solides dans les domaines scientifiques sont indispensables

Niveau de recrutement : Bac, Bac + 1, Bac + 2

Inscription

Les candidatures en **L1** se font via la plateforme Parcoursup.

Pour les étudiants souhaitant intégrer une **L2** ou une **L3**, la candidature est à effectuer via l'application eCandidat.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Une fois votre candidature acceptée, les inscriptions s'effectuent selon les modalités indiquées par le jury d'admission.

Réorientation licence 1 : Les demandes de réorientation s'effectuent selon les modalités indiquées à cette page.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**

- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle

Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

La licence mention Sciences de la Vie comporte 180 ECTS répartis en :

- au moins 96 ECTS de Biologie,

- au moins 36 ECTS d'autres disciplines scientifiques,

- 12 ECTS d'anglais,

- 10 ECTS de projet personnel étudiant, connaissance de l'entreprise, stage optionnel

- au moins 4 ECTS de projet

Trois parcours sont proposés en licence de Science de la Vie, la détermination du parcours se fait au niveau du L3 :

- Biologie Cellulaire et Génétique Moléculaire (BCGM)

- Biochimie et Biotechnologies (Bio2)

- Biologie Cellulaire et Physiologie (BCP)

La 1ère année de Licence est organisée par portail. Cette structuration de la L1 permet une pré-orientation de l'étudiant vers plusieurs mentions de Licence.

Deux portails vous permettent de suivre cette licence :

Portail Biologie-Informatique (BI)

Le portail Biologie-Informatique (BI) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

- Sciences de la Vie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Informatique

Portail Chimie-Biologie (CB)

Le portail Chimie-Biologie (CB) ouvre sur les 3 mentions de Licence :

- Sciences de la Vie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Chimie

Le choix définitif de la mention se fait en 2^{ème} année de Licence à la fin du semestre 3. Les semestres 4, 5 et 6 sont ceux de la spécialisation et du choix du parcours.

L'ensemble des descriptifs des Licences du domaine Sciences, Technologies, Santé se trouve à cette page.

Anglais

L'enseignement de l'anglais est obligatoire pour tous. Les étudiants doivent suivre 3 UE d'anglais de 4 ECTS chacune (une par année de licence, en S2, S3 et S5) : « Compréhension orale et écrite », « production écrite » et « production orale ».

Licence 1^{ère} année (semestre 1 et semestre 2) :

Portail Chimie-Biologie

Portail Biologie-Informatique

Licence 2^{ème} année :

Semestre 3

Unités d'enseignement obligatoires (28 ECTS)

LSBI304 - Transformations biochimiques et énergie - 54h - 6 ECTS

LSBI338* - Communication et signalisation cellulaire - 54h - 6 ECTS

LSBI326* - Biologie du développement - 54h - 6 ECTS

LSPH305 - Ondes et spectroscopie - 54h - 6 ECTS ou LSCH320 - Equilibre en solution - 54h - 6 ECTS

LSANGS3 - Anglais - 33h - 4 ECTS

Unités d'enseignement optionnelles

Culture générale – 30h - 4 ECTS ou LV2 - 4 ECTS

Cours facultatifs (au delà de 30 ECTS) LSBI312 - Biodiversité Animale – 54h - 6 ECTS

Semestre 4

Unités d'enseignement obligatoires

LSBI406 - Génétique 1 : formelle et fondamentale - 54h - 6 ECTS

LSBI423 - Analyse des génomes - 54h - 6 ECTS

LSCH420 - Fonctions en chimie organique - 54h - 6 ECTS

Unités d'enseignement obligatoires à choix :

LSBI434 - Physiologie du cœur et du rein - 54h - 6 ECTS

LSBI440 - Outils de génétique moléculaire et de biologie cellulaire - 54h - 6 ECTS

Culture générale - 30h - 4 ECTS

Cours facultatifs (au delà de 30 ECTS)

LSBI413 - Physiologie et diversité végétales - 54h - 6 ECTS

LSBI416*/LSBI416-Stage volontaire - 3/6 ECTS

Licence 3ème année :

Semestre 5

Unités d'enseignement obligatoires

LSBI502 - Dynamique cellulaire - 45h - 5 ECTS

LSBI506 - Génétique 2 - 45h - 5 ECTS

LSBI540 - Des génomes aux protéomes - 45h - 5 ECTS

LSBI500 - Analyse expérimentale - 27h - 3 ECTS

LSBI523 - Phylogénie et génomique comparée - 27h - 3 ECTS

LSANGS5 - Anglais - 33h - 4 ECTS

Unités d'enseignement obligatoires à choix

LSBI534 - Physiologie de la motricité - 45h - 5 ECTS

LSBI505 - Diversité des micro-organismes - 45h - 5 ECTS

Unités d'enseignement facultatives (au delà de 30 ECTS)

LSBI545 - UE de Travaux pratiques adossés aux UE 540 et 505 - 36h - 4 ECTS LSBI516*/LSBI516 - Stage volontaire - 3 / 6 ECTS

Semestre 6

Mise en place des 3 parcours :

- Biologie Cellulaire et Génétique moléculaire (BCGM)
- Biochimie et Biotechnologies (Bio2)
- Biologie cellulaire et Physiologie (BCP)

Unités d'enseignement obligatoires (selon parcours)

LSBI601 - De la mutation à l'espèce - 45h - 5 ECTS

LSBI600 - Ingénierie des protéines et Biotechnologie enzymatique - 45h - 5 ECTS

LSBI604 - Physiologie sensorielle - 45h - 5 ECTS

Unités d'enseignement obligatoires

LSBI603 - Projet dans une des thématiques du parcours - 3 ECTS

LSBI602 - Devenir des populations cellulaires - 45h - 5 ECTS

LSBI606 - Génie génétique et transgénèse - 45h - 5 ECTS

LSBI623 - Génomique fonctionnelle - 45h - 5 ECTS

LSBI634 - Régulation du métabolisme énergétique - 36h - 4 ECTS

Unités d'enseignement obligatoires à choix

LSBI612 - Membranes et reconnaissance cellulaire - 27h - 3 ECTS

LSBI613 - Virus et parasites - 27h - 3 ECTS

Unités d'enseignement facultatives (au delà de 30 ECTS)

LSBI612 - Membranes et reconnaissance cellulaire - 27h - 3 ECTS

LSBI613 - Virus et parasites - 27h - 3 ECTS

LSBI617 - Génétique des populations - 54h - 6 ECTS

LSBI611 - Ecologie - 54h - 6 ECTS

LSBI653 - Biotechnologies végétales - 27h - 3 ECTS

LSBI616*/LSBI616 - Stage volontaire - 3/6 ECTS

Contrôle de connaissances

Le tableau récapitulatif des modalités de contrôle est voté tous les ans en composante puis en CFVU.

Pour toutes les mentions du domaine Sciences et Technologies, la 1ère année de Licence est évaluée exclusivement en Contrôle Continu. Dans les disciplines expérimentales, les travaux pratiques sont obligatoires et la note obtenue intervient dans la moyenne de l'UE.

Les modalités de contrôle des connaissances prévoient les règles de compensation semestrielle, annuelle (2 semestres d'une même session et d'une même année pédagogique) et sur le diplôme (au moins 5 semestres validés).

Stages

Les étudiants ont la possibilité de faire des stages volontaires en semestre 4, 5 ou 6. Ces stages seront validés à hauteur de 3 ou 6 ECTS en fonction de leur durée par l'équipe pédagogique.

Perspectives professionnelles

Cette formation apporte aux étudiants une formation scientifique et une culture générale solides leur permettant de s'insérer dans les domaines professionnels suivants : Agro-alimentaire, Bio-pharmacie, Biotechnologie, Génomique ; Bio-informatique, Santé, Métiers de l'enseignement, ou autre emploi de niveau Bac+3

Poursuites d'études à l'UVSQ

Après la licence, il est possible de poursuivre des études en master, au sein de l'UVSQ, de l'Université Paris-Saclay ou dans toute autre Université.

Au sein de l'UVSQ en Master Chimie et Sciences du Vivant et dans le cadre l'Université Paris-Saclay en Master mention Biologie Santé et mention Biologie Intégrative et Physiologie.

Adresses et coordonnées

UFR des Sciences - Département de Biologie

45 avenue des Etats Unis

78035 Versailles Cedex

Standard : 01 39 25 41 12

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél. : 01 39 25 56 10

orientationvers.defip@uvsq.fr

Enseignant responsable de la mention

Françoise Lamy

francoise.lamy-mahmoud@uvsq.fr

Secrétaire du département L1, L2, L3 :

Florence Armand

florence.armand@uvsq.fr

Bâtiment Buffon

bureau 401

Tél : 01 39 25 40 22

Scolarité :

Pour les demandes d'informations relatives aux inscriptions, veuillez contacter les gestionnaires de scolarité correspondantes :

L1 :

Estelle Merel

Tél : 01 39 25 46 94

estelle.merel@uvsq.fr

Mélanie Marques

melanie.marques@uvsq.fr

Tél. : 01 39 25 30 21

Bât Fermat Bureau 1203

L2,L3 :

Anne Gardette

Tél. : 01 39 25 40 10

anne.gardette@uvsq.fr

Bât Fermat Bureau 1204

Responsable du Bureau licences :

Valérie Morisse

Tél : 01 39 25 42 90

valerie.morisse@uvsq.fr

Bât Fermat Bureau 1206

Reprise d'études

Stéphanie Aubineau

Tél. : 01 39 25 46 40

stephanie.aubineau@uvsq.fr